Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

11 MARS 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18091 **10**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Vers les élections : les alliances

Ego Perron

Les élections sont toujours un moment de grande passion. Il s'agit d'un rendez-vous pendant lequel beaucoup de gens retrouvent la passion pour la politique, l'envie de discuter et de se confronter. Les sections représentent le lieu central de notre politique pour les communales, le point de repère sur le territoire, le sujet député qu'il faudra discuter en notre sein et gérer, au mieux, les rapports avec les autres forces politiques, ainsi que la recherche des personnes disponibles à travailler, la composition de la liste. Nous vivons dans une période où il est difficile de concerner et d'engager les gens pour la chose publique mais, dans ces moments, la passion de faire de la politique ressort avec énergie et avec force. C'est une vertu de notre peuple, que dans les moments où il faut travailler et s'engager le monde se mobilise.

Nous sommes en train de travailler sur le territoire afin que notre Mouvement puisse conserver et – si possible – accroître notre force et notre présence sur le territoire et dans les institutions communales, convaincus du fait que notre Administration sur le territoire a été efficace et efficiente. Nous continuons à travailler dans le sillon que le Mouvement a tracé : nos sections ont l'autonomie et la responsabilité de porter de l'avant ce parcours. C'est le mandat qu'elles ont reçu de la part du Mouvement et c'est ce qu'elles sont en train de bien faire.

Du point de vue politique, même si parfois durant les élections communales les formules politiques rigides ne s'adaptent pas trop bien à la réalité du territoire, nous soutenons et nous cherchons à favoriser l'alliance entre les forces autonomistes qui composent la majorité régionale actuelle, c'est-à-dire Union Valdôtaine, Stella Alpina et Fédération Autonomiste. Pas à tout prix et à n'importe quelles conditions ! Là où cela est possible, là où il y a les conditions, là ou il y a la possibilité de collaborer ensemble, là où on se retrouve avec les programmes, les hommes qui ont envie de coopérer et de collaborer, là où il y a la possibilité de bâtir ensemble quelque chose pour le futur de la Commune on procède dans cette direction. De notre part, il y a la volonté de continuer sur ce chemin tout en tenant compte des difficultés que parfois dans les communes, notamment à cause des rapports personnels, on se retrouve souvent à affronter. Avec du bon sens, de la volonté et en respectant le poids électoral que chacun a dans la revendication, dans la répartition et la composition de l'équipe. L'Union Valdôtaine reste aussi convaincue que dans ce passage une cohésion des trois forces sur le territoire peut donner aux listes dans les communes une valeur ajoutée, des points de repère sûrs et solides, des compétences et du professionnalisme auxquels faire référence et aussi une certaine logique politique qui est en ce moment gagnante à l'échelon régional. Pas partout on peut arriver à suivre cette direction. Il y a des situations qui demandent des choix et des parcours différents, qui dérivent souvent du fait qu'on hérite des situations précédentes. Je demande à tout le monde de les comprendre. Il suffit de les affronter en sachant qu'un parcours partagé peut parfois demander du temps et de la patience, vertus qui sont souvent les prérogatives des plus forts.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Il est des moments où la sagesse
n'est pas la première des qualités requises,
où une situation morale appelle
un coup d'éclat et au diable la sagesse»
OWEN CHADWICK

La démocratie est un ensemble de règles à réspecter

Discussion sur le futur des voies ferrées valdôtaines

Chemin de fer, la Région est prête à intervenir

Le train, problème depuis toujours au Val d'Aoste. Mais une rencontre entre les responsables de "Trenitalia", de Rfi et de l'Administration régionale qui s'est déroulée, le jeudi 4 mars dernier, pourrait changer le destin des chemins de fer de chez nous.

En effet, les éléments pour un changement des conditions sont possibles, comme l'a expliqué l'assesseur aux Transports de la Région Aurelio Marguerettaz.

«On a parlé avec Trenitalia – a dit Marguerettaz – *de la possibilité d'un changement des conditions de transports sur les deux lignes présentes au Val d'Aoste, la Pré-Saint-Didier-Aoste et l'Aoste-Chivasso-Turin. Des améliorations sont possibles».*

Deux problèmes ont été présentés par les Administrateurs régionaux aux responsables des sociétés des chemins de fer. Dans un proche délai, Trenitalia a garanti son engagement en ce qui concerne «le nettoyage des trains des lignes valdôtaines, qui a été accordé à une autre entreprise depuis quelque temps. Le problème d'hygiène qui avait été soulevé, il y a quelques mois, a donc été résolu».

En ce qui concerne les problèmes mécaniques, *«Trenitalia a garanti la présence dans la gare de la ville d'Aoste de personnel spécialisé dans la réparation des dégâts des trains. Mais aussi la disponibilité pour une meilleure fonctionnalité des services de remplacement des bus et – surtout – la présence, à Aoste, d'un nombre plus important de wagons qui pourront être utilisés en cas d'affluence dans les trains».*

Trenitalia – en outre – a communiqué à l'Administration régionale que plusieurs travaux sur les voies ont été terminés ces derniers mois, ce qui a résolu les problèmes concernant le manque de services que plusieurs passagers avaient souligné pendant l'hiver qui vient de se conclure.

Interventions à court terme, mais aussi investissements de longue durée lors de la réunion entre la Région et Trenitalia. Parce que la réunion de la semaine dernière a été utile aussi pour connaître la politique de Rfi et

Trenitalia à propos du futur de la ligne de chemin de fer valdôtaine.

La nouvelle la plus importante est que Rfi (Rete Ferrovia Italiana) a donné son accord pour la création de la "lunetta" de Chivasso, qui permettrait aux trains de ne plus passer dans la gare de la petite ville piémontaise (où normalement les trains font aussi leurs manœuvres), mais de relier directement Ivrée et Turin avec un autre passage qui donnerait la possibilité d'une économie de temps de 10 à 15 minutes.

«Les travaux sur le pont de la rivière Chiusella, à quelques kilomètres en dessous d'Ivrée, sont presque achevés – ont dit les responsables de Rfi – *et à partir de l'automne prochain ce passage ne sera plus compliqué comme par le passé».*

Et, enfin, en prévision du passage de compétences en matière de chemins de fer entre l'Etat et les Régions prévu par la loi, Trenitalia a déclaré que les coûts actuels de gestion du service des trains au Val d'Aoste sont de 25 millions 500 mille euros par an : la possibilité que, dans un avenir peut-être assez proche, on puisse imaginer que les lignes ferroviaires soient gérées pas l'Administration régionale n'est pas une chimère.

F.D.

Nouvelles du Sénat

Immigration : un problème ou une ressource ?

Antonio Fosson

L'examen au Sénat de l'acte communautaire intitulé "Renforcer l'approche globale en matière de migration : augmenter la coordination, la cohérence et les synergies" a permis d'effectuer un large débat sur l'immigration. Et c'est ce qui est arrivé récemment aussi lors de la réunion organisée à Verrès par le syndic Piera Squinobal, que je remercie, dans le cadre de la fête d'Hiver de l'Union Valdôtaine.

Nous devons, avant tout, prendre acte que la mobilité humaine est devenue l'élément le plus important de la globalisation. Nous devons également noter que les modalités de l'immigration actuelle se sont modifiées : il ne s'agit plus d'un changement définitif de pays comme par le passé car pour beaucoup d'entre eux, c'est seulement une condition transitoire, liée à

l'exigence d'un emploi en pensant plus tard retourner dans leur terre d'origine, en gardant avec celle-ci des rapports et en envoyant là-bas de l'argent. Il est, par conséquent, évident que le désir d'intégration pour les nouveaux immigrés n'est pas celui que leurs prédécesseurs vivaient (je pense particulièrement aux Roumains, aux Albanais et aux habitants de l'Afrique du Nord). Nous aussi, par le passé, nous fûmes un peuple d'émigrés : 24 millions d'Italiens durant ces 100 dernières années ont quitté définitivement l'Italie pour des raisons différentes (et combien de Valdôtains en firent partie !)

Les informations sur le phénomène sont en rapide augmentation : les étrangers réguliers dans notre pays sont à présent plus de trois millions, environ 6%. Si le phénomène persiste, en 2050, ceux-ci formeront de 18 à 20% de la population. Les données disent que ces derniers viennent chez nous

SUITE PAGE 2

NOUVELLES EN BREF

CONTRIBUTIONS POUR LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE MISE À JOUR

L'Assessorat de l'Education et de la Culture rappelle que, mercredi 31 mars 2010, échoit le terme pour la présentation de la demande de concession de contributions en faveur d'associations professionnelles et disciplinaires et organismes culturels et scientifiques pour le déroulement, pendant l'année scolaire 2010/2011, des activités de formation et de mise à jour, adressées au personnel enseignant des écoles.

Les demandes, formulées sur la base des critères établis par la Délibération du Gouvernement régional n. 3028 du 7 novembre 2007, doivent être envoyées à la Surintendance aux Etudes – 1, Place Deffeyes – 11100, Aoste.

Pour toute information, les associations et les organismes intéressés pourront s'adresser au Bureau de support autonomie scolaire de l'Assessorat de l'Education et de la Culture – 250, rue Saint-Martin-de-Corléans – Aoste (tél. : 0165 275804).

ATTRIBUTION D'UNE BOURSE D'ÉTUDES À LA MÉMOIRE DU PROFESSEUR GERBAZ

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n. 68/1993 portant interventions en matière de droit aux études, un concours est ouvert pour l'attribution d'une bourse d'études de 413 euros instituée à la mémoire du Professeur P. Gerbaz et réservé aux élèves qui fréquentent, pendant l'année scolaire 2009/2010, le Lycée Classique d'Aoste.

Les intéressés doivent déposer leurs demandes, rédigées sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard le 16 avril 2010, avant 12 heures, sous peine d'exclusion.

Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent s'adresser au bureau compétent situé au n° 250 rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste (tél. : 0165/275855-275897).

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards – 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards 11100 Aoste.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 5 mars

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a pris acte de l'approbation du Plan intégré transfrontalier *Espace Mont-Blanc* et des projets qu'il comporte, lesquels ont été sélectionnés par le Comité de contrôle du Programme de coopération territoriale transfrontalière Italie-France (ALCOTRA) 2007/2013.

Il a été décidé que la Région adhèrera au projet du *Gruppo Abele et* de l'association *ACMOS* concernant la restructuration en vue de sa réutilisation du fenil de la *Cascina Caccia*, à San Sebastiano Po (province de Turin). Longtemps au mains de la mafia, la *Cascina Caccia* appartient aujourd'hui – à l'issue d'une procédure de confiscation – à la Commune de San Sebastiano Po, qui a décidé en 2005 de la confier au *Gruppo Abele* afin qu'elle serve désormais à des fins sociales.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES

L'Exécutif a approuvé le programme présenté par l'*Istituto zooprofilattico sperimentale per il Piemonte, Liguria e Valle d'Aosta*, au sujet du suivi de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) pour l'année 2010.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE

L'Exécutif a autorisé le lancement d'un appel d'offres en vue de la stipulation d'une police d'assurance cumulative couvrant les risques professionnels des fonctionnaires régionaux, des élèves et des autres catégories qui relèvent de l'Administration du 31 juillet 2010 au 31 juillet 2013.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Le Gouvernement a accordé des aides en capital à un certain nombre d'entreprises industrielles et artisanales qui avaient présenté une demande en ce sens au titre de 2009: la dépense engagée à cet effet s'élève à 276.000 euros. Par ailleurs, une contribution de 26.000 euros sera versée à une coopérative sociale de Saint-Christophe.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC

L'Exécutif a ratifié la proposition d'accord entre la Région et la Commune de Chambave, ainsi que l'avant-projet des travaux auxquels elle se rapporte et qui concernent la réfection du trottoir longeant la route régionale n° 11 de Verrayes et Saint-Denis au niveau de l'avenue Arberaz. Un congrès juridique international intitulé «L'homme et la maison... la qualité de l'habitat» sera organisé au Centre des congrès du Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent, les 12 et 13 mars 2010.

ÉDUCATION ET CULTURE

Le Gouvernement a adopté la délibération relative à l'avis de concours qui sera lancé en vue de l'attribution de onze bourses destinées à des élèves qui suivront des cours de perfectionnement linguistique à l'étranger, durant l'été 2010. Il a également été décidé de réaliser – jeudi 11 mars prochain – le spectacle intitulé *Ultima cordata del notaio,* en collaboration avec le *Comitato Ottavio Bastrenta* de Courmayeur.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

Le Gouvernement a autorisé l'association Crèche de Saint-Christophe-Quart-Brissogne à mettre en service – à Saint-Christophe, au 82, hameau de Nicolin – une structure socio-éducative de type crèche, pouvant accueillir soixante enfants.

Dans le cadre des services aux personnes handicapées, il a été procédé à la redéfinition des besoins en matière de structures d'aide sociale, d'accueil et d'hébergement.

L'*Istituto zooprofilattico sperimentale per il Piemonte, Liguria e Valle d'Aosta* a été chargé de la mise en œuvre en Vallée d'Aoste du plan régional de contrôle sanitaire des ongulés et des carnivores sauvages, au titre de la période allant d'avril 2010 à janvier 2011.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

L'Exécutif a approuvé les conventions pour la mise en œuvre des actions prévues par la délibération du Conseil régional n° 937/XIII du 16 décembre 2009 complétant les plans régionaux de requalification et de mise en valeur des biens de nature paysagère, urbanistique et environnementale.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

Le Gouvernement a approuvé la présentation au Conseil régional du projet de loi portant dispositions urgentes en matière de structures, d'entreprises et de professionnels du tourisme, ainsi que modification de lois régionales.

Il a ensuite accordé des aides en capital à 43 entreprises commerciales et a engagé une dépense de 884.000 euros à cet effet.

SUITE DE LA PAGE 1

Immigration : un problème ou une ressource ?

parce que nous avons besoin de travailleurs (en Vallée, par exemple, de 1990 à aujourd'hui, les licenciements sont plus nombreux par rapport aux nouvelles embauches en ce qui concerne les résidents), ils arrivent à accepter les emplois que nous refusons et ont un taux de chômage plus bas que celui des Italiens.

Le solde démographique positif (qui est important pour maintenir un PIL national qui garantisse les retraites) est garanti en outre par la présence des étrangers dans 40,3% des Communes italiennes (2,4 enfants pour chaque femme roumaine contre 1,4, taux moyen de natalité, pour les femmes italiennes).

Ce sont des informations qui font réfléchir également les personnes qui sont absolument contre l'immigration : quelque chose doit changer aussi chez nous et entre nous.

Trois considérations me semblent opportunes. La première est qu'il est sûrement plus logique de résoudre le problème de la pauvreté dans le monde en intervenant dans les pays dans lesquels cette situation est plus dramatique mais malheureusement il n'est pas si facile en ce moment de réaliser cela à cause des exigences du marché de l'emploi.

Comme deuxième observation, il faut admettre que si la sécurité est une nécessité primaire pour notre réalité, les données soulignent par contre que 78% des étrangers qui sont chez nous des délinquants sont des clandestins.

Une lutte farouche contre la clandestinité et contre le travail au noir est alors nécessaire : doivent rester en Italie ceux qui sont dans une situation régulière parce qu'ils ont un permis de séjour, ceux qui travaillent et veulent s'intégrer, et qui aiment notre Pays.

Une autre chose sont, en effet, les entrées clandestines (il faut observer qu'actuellement 20% des clandestins arrivent, en Italie, par la mer en situation irrégulière alors que les autres arrivent des pays frontaliers) par rapport à la clandestinité survenue à cause de la perte d'un emploi ou pour d'autres qualifications.

Comme troisième et dernière considération, et c'est aussi le raisonnement le plus préoccupant, la crise économique a rendu précaire et plus difficile le fait de trouver un emploi pour ces mêmes Italiens (aujourd'hui, nous comptons deux millions de chômeurs) et on ne veut plus accueillir ceux qui viennent "ôter le pain de notre bouche" et, comme conséquence, les phénomène d'intolérance augmentent.

On pourrait faire beaucoup d'autres considérations à ce propos et l'Union Valdôtaine veut les prendre en compte en les affrontant.

Le Sénat a voté favorablement de manière unanime la motion présentée par le Sénateur Pisanu qui prévoyait un engagement de la part du Gouvernement pour une plus grande responsabilité de l'Europe à travers l'approche communautaire du problème et une approche globale en matière d'immigration (et cela est sûrement une position nouvelle).

On prévoit, d'un côté, un raisonnement sur nos capacités actuelles d'accueil des travailleurs étrangers et, d'autre part, sur la nécessité de tranquilliser l'opinion publique angoissée pour la souveraineté, l'identité et la sécurité de son pays.Qu'elle plaise ou non, l'immigration est destinée à influencer fortement au moins pour les 50 prochaines années, les processus économiques, sociaux, culturels et politiques de notre pays et par conséquent, il faut mieux affronter le problème globalement.

Antonio Fosson

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste – Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin – Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique – 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 – Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Bicentenaire de la naissance du grand maître du romantisme musical du XIX[ème] siècle

L'année 2010 consacrée à Frédéric Chopin

Le jeune pianiste chinois Lang Lang a ouvert à Varsovie les célébrations du bicentenaire de la naissance du pianiste et compositeur Frédéric Chopin.
Cet anniversaire est également inscrit, cette année, au titre des Célébrations nationales de France: l'association «Année Chopin 2010», qu'abrite la Société Historique et Littéraire Polonaise de Paris, coordonne toutes les manifestations consacrées, au fil de l'année, au souvenir de cet immense créateur d'origine polonaise, mais pouvant bien se réclamer d'une culture européenne.
Chopin appartient à la génération de Mendelssohn, de Schumann, de Liszt et de Berlioz, chefs de file du romantisme musical allemand et français du XIX[e] siècle, fortement relié au romantisme littéraire, même si on a toujours essayé en vain de rattacher ce beau génie à une école déterminée.
Né le 1[er] mars 1810, près de Varsovie, d'un père français, professeur de langue et de littérature françaises, et d'une mère polonaise, excellente pianiste, Frédéric Chopin acheva son éducation en Allemagne.
«Il s'est approprié, d'après son ami Heinrich Heine, les meilleures qualités qui distinguent les trois peuples: la Pologne lui a donné son sentiment chevaleresque et sa souffrance historique; la France, sa facile élégance et sa grâce; l'Allemagne, sa profondeur rêveuse.»
La nature, elle, lui donna une figure élancée et coquette, une âme discrètement sensible et le génie.
Enfant prodige, adulé dans les palais varsoviens, Chopin a tôt commencé à travers l'Europe, une carrière de pianiste jalonnée de triomphes dès ses débuts.
Fixé à Paris à partir de 1831, le jeune artiste a aussitôt captivé sur son piano le monde musical français, devenant l'âme des salons parisiens.
Intime de George Sand, avec laquelle il a eu une longue liaison tumultueuse, comme du peintre Eugène Delacroix, il n'a guère quitté Paris.
Atteint de la tuberculose, il est mort en 1849 et inhumé au cimetière du Père-Lachaise, entre Bellini et Cherubini.
Frédéric Chopin a eu le mérite de réconcilier la virtuosité et la musique.
Admirateur depuis son enfance de la fulgurante virtuosité de Paganini, ainsi que du «bel canto» et notamment de l'art de Bellini, il a su ennoblir la profession de virtuose envahie, de son temps, par le charlatanisme.
Dès le début du XIX[e] siècle, le développement des concerts fit se multiplier un type de musicien peu ou point compositeur, fabriquant à son usage des airs variés, fantaisies et pots-pourris uniquement destinés à faire valoir ses capacités d'exécution. Les salons de 1830 raffolaient de cette musique à effet.
Comme plusieurs des grands pianistes de son temps, Chopin a composé et improvisé à peu près exclusivement pour son instrument, mais en lui donnant un langage nouveau, des possibilités expressives illimitées dans le domaine de l'harmonie et de l'ornementation.
Il n'est donc pas seulement virtuose, mais bien poète aussi, nous révélant la poésie de son âme.
Aucune musique n'est plus romantique que la sienne. Son vaste répertoire – Mazurkas, Valses, Nocturnes, Polonaises, Préludes, Ballades – traduit fidèlement ses états d'âme : mélancolie, tendresse, passion amoureuse, révolte, désespoir et nostalgie du pays natal, de la Pologne opprimée par le pouvoir tsariste russe.
D'où la grande popularité de son œuvre, aristocratique pourtant par essence.
D'où la portée éternelle et universelle de cette musique sublime qui, tout en plongeant racine largement dans le sol polonais, s'adresse, à chaque instant, à chaque individu.

Esther Salvato

Printemps Théâtral, c'est le temps de la deuxième soirée

Deuxième soirée du Printemps Théâtral vendredi prochain, 12 mars, au Giacosa d'Aoste.
En scène les compagnies "Lè Guiandec é lé Fouehtéc dé Vion-a" de Hône et "Le Badeun de Chouéléy" de Saint-Christophe.
La semaine dernière – pour la première soirée de la manifestation de théâtre populaire – sur la même scène, la compagnie "Le Béguiò" de Valtournenche (à droite) a proposé au public la pièce "Séncant'an di Béguiò", alors que l'autre compagnie de Valtournenche – Lé Fripòn (à gauche) – a proposé "Lé-z-ouel dou mon Servén".

Savoye mobili • Reg. Amérique 153 • 11020 Quart (Ao) • tel. 0165765398 • info@savoyegroup.com

Saint-Christophe, Desandré prêt à guider encore la Commune

«Satisfait pour les travaux effectués et pour les résultats obtenus»

Pendant la législature qui va bientôt s'achever, la commune de Saint-Christophe a été guidée par deux syndics: en effet, lorsqu'au mois de mars 2008 l'ancien premier citoyen Augusto Bionaz est décédé, son syndic adjoint François Desandré lui a succédé en continuant les travaux commencés et en s'engageant pour améliorer le pays.

«*Je suis satisfait des résultats obtenus pendant cette période* – commente François Desandré – *nous avons travaillé énormément dans le domaine des œuvres publiques. Pour les élections du mois de mai, comme l'a déjà confirmé ma Section, je me présenterai à nouveau pour continuer le parcours que j'ai commencé depuis deux ans».*

En prenant en analyse les travaux publics, donc, grâce à un projet Fospi, le réaménagement des centres historiques, et la modernisation des aqueducs, sont presque accomplis, tandis que, toujours du côté des projets Fospi, ont commencé les travaux de restructuration de l'école de Pallein, dont l'inauguration est envisagée au mois de septembre 2011. En outre, en ce qui concerne les bâtiments scolaires du pays, les travaux de réaménagement de l'école maternelle et primaire du Bret, et de la salle annexe de gymnastique, sont terminés.

«*L'Administration a été active également dans le domaine des sports* – rappelle le premier citoyen – *en 2008, nous avons régularisé les rapports avec l'association sportive multidisciplinaire du pays et nous avons travaillé pour améliorer le terrain de sports, en l'agrandissant et en l'équipant de panneaux solaires».*

Et encore, il ne faut pas oublier le terrain de tsan, le rond-point aux alentours du Château de Passerin d'Entrèves, deux importantes interventions pour l'amélioration de l'éclairage public et un terrain pour les batailles de reines.

D'autres projets sont en chantier: «*La transformation de l'ancienne laiterie de Senin, nommée "Ferme Rosset", dans un centre polyvalent, à disposition des associations du pays et qui sera utilisé pour les activités de la sphère sociale réservées aux jeunes et aux personnes âgées, est en cours, comme l'est aussi la restructuration du four consortial de Sorreley».* Ce dernier s'ajoute au four communal de Champapon, inauguré en 2007, qui est complété par une structure destinée aux associations du pays.

«*Après les élections de 2005, le Conseil s'est occupé de la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'Urbanisme général au Plan territorial paysager* – met en évidence le Syndic – *je suis très satisfait que le projet ait été conclu dans cette législature, puisqu'il avait été approuvé au mois de janvier dernier».*

Dernièrement, la question liée à l'agrandissement de l'aéroport Corrado Gex a reçu beaucoup d'attention: «*Une opération qui s'est bien passée* – explique Desandré – *la conclusion de la négociation pour la cession de l'aire Ceva nous a valu 6 millions 500 mille euros. Il s'agit d'une somme importante, que nous avons déjà destinée à des interventions pour des ouvrages publics*».

Dans le domaine des Politiques sociales, en collaboration avec la Commune de Quart, l'Administration a organisé des initiatives, en soirée, pour impliquer les adolescents dans des activités suivies par des animateurs et, en collaboration avec Antea, "Associazione nazionale Terza età attiva", des journées de rencontre pour les personnes âgées.

«*Depuis l'année dernière* – conclut le premier citoyen – *nous organisons "A la découverte de nos bourgs", des initiatives qui constituent une occasion pour valoriser nos centres historiques et nos artisans et, en même temps, pour retrouver la population dans un moment de fête».*

Denis Falconieri

FRANÇOIS DESANDRÉ est né, à Aoste, le 28 juin 1978, il a un diplôme d'ingénieur et de clarinette.
Il est marié avec Manuela Balestrieri, avec laquelle il a une fille, Nicole qui a 18 mois.
Son expérience dans l'Administration a commencé en 2005, lorsqu'il fut élu syndic adjoint, au côté d'Augusto Bionaz.
Quand ce dernier, au mois mars 2008, est décédé, Desandré est devenu premier citoyen de Saint-Christophe.
Pour les prochaines élections municipales, il présentera à nouveau sa candidature, ayant été confirmé également par la Section.
Actuellement, la Junte est composée par Silvia Blanc, assesseur à la Culture et à l'Education, Davide Casola, assesseur au Budget et au Personnel, Paolo Cheney, assesseur aux Politiques sociales, Corrado Giachino, assesseur à la Protection civile et au Territoire, Luciano Martini, assesseur au Tourisme et aux Sports, et Leo Nex, assesseur au Commerce et à l'Artisanat.

Hône, Bertschy sera à nouveau candidat

«Administrer pour créer le pays idéal»

Depuis 1998, la Commune de Hône est dirigée par Luigi Bertschy: pendant ces douze ans, le syndic a essayé de gouverner en créant une collaboration entre l'administration et la communauté.

«*Mon aventure dans l'administration* – raconte Luigi Bertschy – *commence par les principes auxquels j'ai toujours cru, des valeurs que notre Mouvement poursuit, à savoir le respect de la personne, l'épanouissement de notre territoire et l'attention aux intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques de la population».*

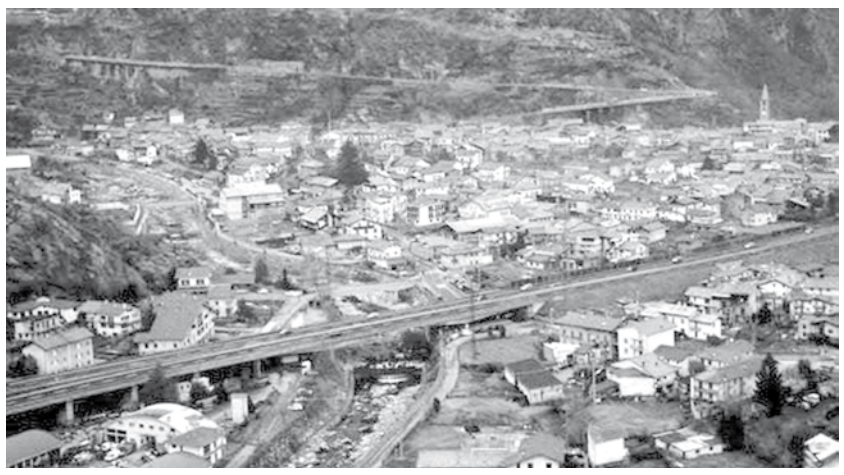

Mais le point que le premier citoyen veut souligner davantage est l'attention qu'il a posée pour une gestion "fédéraliste" à l'intérieur de l'Administration et du pays: «*Je crois qu'il est important de déléguer des compétences aux autres membres du Conseil communal, en faisant croître le niveau de sous gouvernement. En outre, je me suis beaucoup engagé pour impliquer également les citoyens, en partageant avec eux les problèmes du pays et en cherchant ensemble des solutions».*

Toujours dans le but de mettre en évidence le rôle des Conseillers communaux, Hône est l'une des communes valdôtaines qui a un Président du Conseil: «*Nous avons choisi d'instituer cette figure pour garantir au Conseil une fonction plus marquée* – ajoute Bertschy – *pour qu'il recouvre une fonction de contrôle et de vérification sur l'activité de la Junte, en obtenant ainsi plus de confrontation à l'intérieur de l'assemblée et plus de respect envers les minorités».*

Ce choix, qui dans un premier temps semblait une exagération, a été ensuite apprécié par tous les Conseillers, qui ont jugé positivement cette expérience, en participant activement aux travaux des commissions et en opérant pour l'Administration avec davantage de motivation.

«*Dans cette même optique* – continue le premier citoyen – *nous avons essayé d'intéresser aussi les jeunes à la vie du pays et à son développement : en effet, ils sont présents dans les associations du pays et eux-mêmes en ont constitué une. Avec leurs propositions et leurs idées, ils représentent une ressource importante pour l'essor de notre commune. Il ne faut pas penser pour eux, mais travailler avec eux, en les impliquant à partir de l'âge de l'école moyenne pour qu'ils se sentent représentés au sein de la communauté».*

En analysant les travaux accomplis, Bertschy souligne que l'Administration s'est penchée énormément sur ce secteur: à partir du réaménagement de la rue Stazione et de la gare, de la mise en sécurité du pays, jusqu'aux interventions dans les hameaux et à la restauration des villages. Vu notre proximité par rapport à Bard, Hône ressent la présence du Fort: «*Nous pouvons nous consacrer plus attentivement au tourisme par rapport au passé* – commente le Syndic – *nous avons développé les services aux familles, les aires de jeux, les sentiers et la zone pour le camping qui enregistre plusieurs présences, en assurant des recettes pour la Commune et en donnant la possibilité aux commerçants de travailler».*

En conclusion, Luigi Bertschy se tourne vers les élections du mois de mai: «Je présenterai à nouveau ma candidature pour le rôle de Syndic. Je voudrais remercier tous les membres du Conseil, qui ont affronté les problèmes de façon positive et constructive, tous les citoyens, qui ont subi les désagréments causés par les travaux publics qui ont été réalisés, l'Administration régionale, qui nous a toujours donné son soutien, et les employés de la Commune, qui ont accompli un lourd travail».

LUIGI BERTSCHY est né, à Aoste, le 10 novembre 1965. Il est marié avec Stefania Gamba et a deux enfants, Gianluca 17 ans et Nathalie 10 ans. Unioniste depuis toujours, il fut président de la section et membre du Comité Fédéral.
Son expérience dans l'Administration commence en 1995, lorsqu'il est élu syndic adjoint. En 1998, il passe à la tête de la Commune à la place de Renato Praduroux, qui fut élu au sein du Conseil régional. Ayant été confirmé aussi aux élections de 2000 et de 2005, pour les prochaines élections, Bertschy se présentera à nouveau.
Actuellement, la Junte est composée par Donato Bordet, syndic adjoint avec délégation à l'Urbanisme et à l'Environnement , Franco Zigliani, qui a des compétences en matière de patrimoine du logement, des sentiers, des réseaux technologiques et des espaces verts, Alex Micheletto, assesseur au Budget et à l'Innovation, et Leo Vuillermoz, assesseur à l'Agriculture, au Tourisme et aux Activités productives.

Saint-Pierre, le syndic sortant terminera sa carrière administrative au mois de mai

Giuseppe Jocallaz : « Heureux de ce qu'on a fait pour le pays »

Giuseppe Jocallaz ne fera plus partie de la liste de l'Union Valdôtaine qui – avec l'aide d'un groupe d'indépendants – depuis 20 ans gouverne la commune de Saint-Pierre.
Jocallaz était le syndic adjoint de la commune en 1990, quand Emilio Armand fut élu à la charge de premier citoyen; ce fut également Jocallaz qui prit sa place en 1994, et toujours Jocallaz qui continuera le travail avec le groupe UV-Indépendants pendant toute cette dernière décennie.
«Mais aujourd'hui je peux le dire, non sans remords, qu'à la fin de cette législature, je quitterai l'activité administrative. J'avais proposé ma candidature au groupe pour continuer mon engagement dans la commune en tant que conseiller simple, pour essayer de continuer le travail qui avait été commencé, il y a quelques années.
Mais la Section de l'Union Valdôtaine de Saint-Pierre en a décidé autrement: je respecte cette décision, mais je ne peux pas dire que je suis content.
Durant ces cinq dernières années, on avait travaillé avec Franco Vinante, mon adjoint, à qui j'avais appris de nombreux secrets sur la fonction de syndic.
Mais la Section a décidé de miser sur une autre personne (Marco Carlin)*».*
Le mécontentement de Giuseppe Jocallaz est quand même constructif.
«Je profite de l'occasion pour remercier tout le monde de l'engagement énorme qui nous a réunis pendant ces années importantes de travail. Le village de Saint-Pierre a changé radicalement, et il est peut-être devenu un pays meilleur, avec de meilleurs services, grâce aussi au travail des Administrateurs. Je veux remercier la Section de l'Union Valdôtaine qui m'a donné la chance de pouvoir m'engager pour mon village, et je veux remercier aussi les hommes et les femmes non Unionistes qui nous ont soutenus pendant ces législatures. Je suis heureux d'affirmer que pendant ces 16 ans en tant que syndic de Saint-Pierre, j'ai eu à faire à des personnes loyales, compétentes et correctes qui ont toujours essayé de faire le bien de cette communauté».

Saint-Pierre a maintenant plus de trois mille habitants. Mais le Conseil communal 2010-2015 maintiendra ses quinze Conseillers. *«Les données sur les citoyens ont été relevées fin 2008, quand la Commune comptait quelques unités en dessous de 3.000, un chiffre nécessaire pour changer le nombre des Conseillers».*
Un pays très grand qui depuis six mois peut compter aussi sur une structure sanitaire de grande qualité, celle du hameau de Bréan, inaugurée à l'automne 2009.
«C'est un pôle sanitaire de très grande importance pour la communauté valdôtaine mais pour Saint-Pierre aussi. – assure Giuseppe Jocallaz – *Son rôle social, sans compter les répercussions sur les postes de travail qui ont été créés, est sans doute un atout important pour notre pays».*
La clinique de Bréan était une idée née dans les années passées, mais qui fut réalisée pendant les premières années du XXI[ème] siècle grâce également au soutien de l'ancien assesseur à la Santé Antonio Fosson.
Mais d'autres œuvres ont été réalisées dans la commune de Saint-Pierre: dans la partie haute du village les travaux d'amélioration de la route qui mène à Vétan sont terminés.
«Et avec eux – explique encore Jocallaz – *le chantier pour la construction d'un aqueduc communal capable de desservir les villages les plus éloignés, qui par le passé étaient fournis par les anciens aqueducs fractionnels».*
Dans la partie basse, partiront bientôt les chantiers pour la réalisation de deux ronds-points sur la route nationale 26: le premier à l'entrée Est du bourg (en face du Prieuré), le deuxième à la hauteur de la route régionale de Saint-Nicolas.
«Pour le premier, on a signé une convention qui confie à l'Anas la responsabilité du chantier, qui sera réalisé avec des fonds régionaux et aussi communaux.
Pour le deuxième rond-point – conclut Jocallaz – *on attend de terminer la phase de projet pour partir avec la compétition concernant l'adjudication des travaux».*

GIUSEPPE JOCALLAZ est le syndic de Saint-Pierre depuis 1994. Né le 2 novembre 1962 à Aoste, il fut élu syndic adjoint de la commune de la haute vallée en 1990, auprès d'Emilio Armand, qui démissionna quatre ans plus tard. En 1995, 2000 et 2005 Giuseppe Jocallaz fut le candidat syndic de la liste de l'Union.
Expert géomètre – il exerce une profession libérale – il fait partie de la commission urbanistique de la commune depuis 1985.
Son adjoint actuel est Franco Vinante, qui est aussi le délégué de la commune au sein du Conseil de la Communauté de Montagne Grand-Paradis.
Les assesseurs sortants sont Laura Glarey (Instruction et Culture), Claudio Obert (Sports, Tourisme et Commerce) et Ermenegildo Del Degan (Programmation du Territoire).
Les autres conseillers du groupe de majorité : Marco Carlin, Stefano Charles, Nathalie Dufour, Stefano Ferrandoz, Paolo Lavy et Ivano Rumiod.

Errebi srl
dei fratelli Barmaverain
Un'azienda Valdostana al servizio del nostro territorio

Fotovoltaico

Geotermico

Solare termico

Biomassa

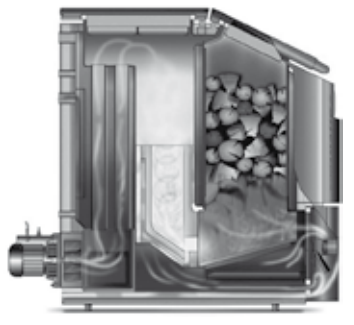

Siamo a
SAINT CHRISTOPHE
Loc. Grand Chemin 16
(vicino all'arena Croix Noire)

☎ 0165/261128
errebi.aosta@libero.it

Une soirée organisée par l'Entraide des femmes valdôtaines

Le 8 mars : une histoire de femmes

La soirée organisée par l'Entraide des femmes valdôtaines, le 8 mars, journée internationale de la fête de la femme, fut un succès.
Une trentaine de convives se sont retrouvés au restaurant Pezzoli, à Gressan, non pas pour parler de projets politiques mais pour passer tout simplement un moment entre femmes et partager, au-delà du repas, des instants rares et précieux comme cela arrive au sein des familles lorsque l'on se retrouve ensemble pour fêter un événement.
Beaucoup d'émotion donc pendant cette longue soirée inaugurée par la projection du film "La donna e la guerra" consacré aux femmes valdôtaines sous l'occupation nazie et surtout de celles qui se sont battues et qui ont péri pour la liberté de leur patrie.
Et encore de l'émotion et du recueillement pendant la minute de silence adressée à la mémoire d'Anna Bioley décédée récemment et pendant la lecture de poèmes écrits par certaines femmes de l'Entraide: Rosanna Basso, Rosina Rosset, Luciana Blanc-Perotto et Arlette Réal.
Joséphine Gérard, doyenne de cette association, accompagnée de ses amies et collègues de longue date, Sylvie Bancod, représentant l'Entraide au Comité Fédéral, Orbellina Voyat, Laurette Proment sans oublier l'assesseur à l'Environnement et au Territoire Manuela Zublena et la conseillère-secrétaire Emily Rini, pour n'en citer que quelques-unes, était enthousiasmée lorsqu'une jeune agricultrice a été invitée à prendre la parole pour expliquer les raisons qui l'ont poussée à travailler dans un monde souvent dur et représenté par les hommes mais également des difficultés rencontrées au quotidien et qu'il faut affronter.
De sorte que le monde rural, qui marque encore aujourd'hui l'esprit de cette génération de femmes fortes et indépendantes, n'est pas, loin de là, éloigné de la culture et de l'amour des lettres à travers la création de magnifiques poèmes en français, en italien et en patois dédiés aux femmes des générations précédentes et à l'amour qu'elles portent à leur terre.
Puis, en signe d'amitié et de reconnaissance, ces femmes sont reparties avec un bouquet de mimosa offert par le président de l'Union Valdôtaine, Ego Perron.
L'Assemblée de l'Entraide se réunira au siège central de l'UV, le 19 mars prochain, à 18h, pour discuter de l'approbation des Statuts, de l'organisation du travail et de la nouvelle loi de la Conférence régionale féminine.

Agnès Uzan

MARIAGE

**La section
de l'Union Valdôtaine
de La Salle**

a la joie d'annoncer
le mariage de

Mademoiselle
Margaux BELLONE
et
Monsieur
Jean-Claude PASCAL

La communauté unioniste de La Salle présente à Margaux, secrétaire de notre section, et à Jean-Claude ses félicitations les plus cordiales, ainsi que ses vœux de bonheur, de prospérité et de bonne réussite dans leur vie familiale.

DÉCÈS

**La section
de l'Union Valdôtaine
de Valtournenche**

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Loris PESSION
âgé de 48 ans

La communauté unioniste de Valtournenche présente ses condoléances les plus sincères à sa femme Daniela Mangaretto, à ses enfants Denise et Richard, membres de notre section, à son père Arturo, à sa mère Delfina, à ses frères Ewalde, membre de notre section, et Mirco, ainsi qu'à toute la famille.

LA BOÎTE AUX LETTRES

**Une lettre
de Monsieur Lino Blanchod**

«Il n'y a pas de livre noir dans l'Union Valdôtaine»

Di questi tempi sui giornali si legge di tutto e di più nei confronti dell'Union Valdôtaine, però l'articolo apparso sulla Stampa di domenica 28 febbraio scorso alla firma del Sig. Michel Chamen ha veramente dell'incredibile.
Il Signor Chamen dichiara che nel «libro nero» dell'UV adesso c'è solo l'ALPE.
Con profondo convinzione posso dire che l'UV non ha mai avuto e non ha tutt'ora nessun libro NERO.
Naturalmente penso rientri nel diritto di ogni movimento operare scelte di collaborazione o alleanze politiche. Ma a questo punto mi chiedo come si fa a dialogare e condividere scelte politiche con partiti e dirigenti che regolarmente e sistematicamente attraverso ogni organo d'informazione esternano ingiurie, cattiverie, accusando il movimento e i suoi dirigenti di arroganza e di stampo mafioso. Mi chiedo invece come il nuovo partito «ALPE», voluto, creato e diretto da illustri ex unionisti come Carlo Perrin, Roberto Louvin, Franco Vallet, Patrizia Morelli, Pino Cerise, Alberto Chatrian, Leonard Tamone ecc. ecc. molti dei quali politicamente nati e cresciuti per tantissimi anni nell'UV con cariche importantissime, da Presidente del movimento a Presidente della Giunta, da Assessore a Consigliere, Segretari del movimento, sindaci ecc. ecc. Cosa avete fatto in tutti quegli anni, dove eravate? Di tutto ciò che dite e dichiarate oggi allora non vi siete mai accorti di nulla? Oppure allora vi andava bene così? Probabilmente, scusatemi, anche per il non trascurabile «Stipendio»a fine mese, o no? Perché in quel momento non siete usciti dal Movimento? Che stranezze! Poi tutto d'un tratto e guarda caso finiti i tre mandati previsti dall'UV voluti dagli stessi dissidenti, ecco una improvvisa presa di coscienza, un accorgersi improvvisamente che l'UV è un movimento arrogante, mafioso ecc. ecc. e bisogna fare qualcosa per combatterlo e cercare di eliminarlo in qualche modo.
Se questo fosse vero e se voi foste dei veri difensori della valdostanità perché non siete rimasti nel movimento per curare questi presunti mali che come a vostro dire attanagliano e fanno dell'UV un movimento mafioso, come fra l'altro hanno fatto e continuano a fare altri personaggi che hanno espletato i tre mandati previsti.
Perdomatemi, ma credo che questo vostro atteggiamento di critica vergognosa e di mera qualità nei confronti dell'UV sia dovuto esclusivamente a personalismi e presa di posizione nei confronti di alcuni illustri e coerenti personaggi unionisti che nel bene e nel male continuano a lavorare per i valori dell'UV e della Valle d'Aosta.
Termino asserendo che nella vita bisogna essere principalmente uomini, essere coerenti ed onesti nelle scelte e nei comportamenti e di non dimenticarsi mai del passato, soprattutto se il passato è stato quello che ha permesso di essere protagonisti e dirigenti nel governo politico regionale e comunale.
E non per ultimo, se avete qualcosa o senso d'inferiorità verso qualcuno, fate la guerra a quest'ultimi, non ai principi dell'UV e ai padri fondatori che hanno creduto, difeso anche a scapito della propria vita e portato avanti con molti sacrifici, i valori di libertà, di autonomia, di federalismo nell'interesse della Valle d'Aosta e di tutti i suoi abitanti.
Poudzo

Lino Blanchod

VIE DE NOS SECTIONS

SECTION DE LA SALLE
La section a nommé, lors de sa dernière réunion, son président honoraire Monsieur Leo Margrotto. Félicitations de la part de toute la communauté unioniste de La Salle.

Aoste, le Conseil Communal ouvre ses portes aux jeunes

Mercredi dernier, 3 mars, la salle du Conseil communal de la ville d'Aoste était pleine de jeunes, pour la première séance du Conseil communal des enfants.
Le président du Conseil René Favre a dirigé les travaux préliminaires qui serviront en vue de la séance du 23 mars prochain pour ce Conseil spécial qui se déroulera en même temps que le Conseil ordinaire.
Présents, à cette première session de travail, les étudiants qui ont été élus par leurs copains. C'est le cas de Francesco Massone, Matthieu Cerise, Matteo Rosset et Stefania Negretto (remplaçants Enrica Cortese et Lorenzo Mascotto) pour l'institution scolaire «Luigi Einaudi»; Valentina Ferraro, Cristina Lupo, Asia Sabatino et Domenico Cataldo (remplaçante Federica Viola) en ce qui concerne l'école «Eugenie Martinet»; Umberto Scalese, Isabelle Desirée Carchidi, Fabio Gaia et Thierry Bethaz pour l'institution scolaire Saint-Roch. Les trois autres remplaçants sont Maria Vittoria Grasso (école «Martinet»), Tommaso Girardi et Martina Ponte (Saint-Roch).
Les candidats à la place de Président du Conseil sont Francesco Massone (Einaudi), Asia Sabatino et Domenico Cataldo (Martinet). Les candidats pour la place de vice-président sont Matteo Rosset (Einaudi) et Thierry Bethaz (Saint-Roch); candidats sécretaires Mathieu Cerise, Stefania Negretto (Einaudi) et Isabelle Desirée Carchidi (Saint-Roch).

Pendant le week-end dernier, l'inauguration de deux nouvelles installations

Développement touristique pour Monterosa Ski et Cervinia

«***Le premier funiculaire de la Vallée d'Aoste dédié au ski.*** *Une installation innovante qui s'éloigne du traditionnel transport aérien par câble en offrant une nouveauté pour les passionnés du massif du domaine skiable du Monterosa Ski* ». Daniele Fassin, président de la Monterosa Spa, a ainsi défini le nouveau funiculaire Frachey–Alpe Ciarcerio, lors de son inauguration, qui s'est déroulée le vendredi 5 mars dernier. Cette installation, grâce aux deux wagons de 110 places, transporte, en 2 minutes et 30 secondes, 1.500 personnes par heure des 1.617 mètres de Frachey aux 1.981 de l'Alpe Ciarcerio.
Cette inauguration a précédé celle du télésiège "Pancheron" de Cervinia: le samedi 6 mars, lorsque les autorités ont baptisé la nouvelle installation située dans le domaine skiable de Crétaz, au pied de la paroi sud du Cervin. «*Il est important d'avoir des domaines skiables internationaux dans notre région* – a commenté le président Augusto Rollandin – *comme il est également fondamental d'avoir un lien avantageux avec les amis suisses de Zermatt».* Réalisé par Cervino Spa, ce télésiège arrive à transporter 3.000 personnes par heure et permet de skier sur des pistes très techniques, adaptées à des skieurs experts, et sur des parcours en hors-piste très beaux du point de vue du paysage et de la variété des propositions. L'installation de "Pancheron" est de conception moderne : dotée d'un système d'amortissement des coups de vent, d'une calotte de protection, de repose-pieds automatisés et d'un dispositif de sécurité pour les enfants, elle a été bâtie en suivant des principes de faible impact sur l'environnement. En outre, elle rend plus efficace l'accès direct du pays aux pistes avec des temps courts de remontée à des hauteurs élevées.

D.F.

Contre les tumeurs la prévention avant tout

En Vallée d'Aoste, le pourcentage de personnes qui répondent aux campagnes de screening est le plus élevé d'Italie, mais ce chiffre peut être sûrement amélioré.
Pour ce faire, le jeudi 4 mars, l'assesseur à la Santé Albert Lanièce a signé un accord avec la Lilt, "Lega italiana per la lotta contro tumori", qui envisage le départ d'une campagne de sensibilisation au programme de screening pour les sujets concernés, dits "focus target", qui d'habitude n'y participent pas, à savoir environ 30%.
«*Il s'agit d'un projet qui est né sur l'indication du Ministère de la Santé* – a expliqué Lanièce – *et qui s'ajoute à l'activité de promotion que notre Assessorat organise en collaboration avec la Lilt et l'Usl Vallée d'Aoste. En particulier, cette initiative vise à sensibiliser davantage les citoyens sur l'existence de campagnes de screening et sur la valeur de ces contrôles, qui permettent de découvrir la présence de maladies cancéreuses et soumettre les patients à un traitement avant qu'il ne soit trop tard».*
En effet, comme l'a rappelé le docteur Teodoro Meloni, chef du service de radiologie, le screening a démarré en Vallée d'Aoste en 1998, en obtenant des résultats positifs et encourageants du point de vue des tumeurs découvertes à temps pour commencer le traitement.
« Nous dépensons beaucoup d'énergies et de ressources dans la lutte contre les tumeurs – a conclu l'Assesseur – *ce secteur est très important dans le cadre des Politiques sanitaires : nous combattons une guerre totale à partir de la prévention et du diagnostic, pour arriver aux traitements et aux soins palliatifs».*

Le coin du dialogue

Gabriele Maquignaz

A l'occasion de ce deuxième « coin du dialogue » que j'écris, j'avais envie de parler de tourisme et de culture, deux secteurs que j'ai particulièrement à cœur, qui sont essentiels pour notre région et qui sont également bien représentés, depuis peu, en France, suite à l'inauguration à Paris du nouveau siège de la « Maison du Val d'Aoste ».
Située dans un quartier stratégique du premier arrondissement, cette Maison a, à mon avis, un potentiel immense en termes de promotion culturelle et touristique de la Vallée d'Aoste, outre à être un lien fondamental entre les émigrés valdôtains résidant en France et leur terre d'origine, la Vallée d'Aoste.
Un bâtiment fort de trois étages qui – en plus de remplir les fonctions d'un office du tourisme pour les Parisiens, et les touristes qui visitent la capitale française – dispose d'une salle pouvant accueillir des expositions de tout genre, comme cela a été le cas lors de son inauguration à laquelle ont participé de nombreux journalistes de la presse française, des opérateurs touristiques ou encore des politiques.
Il n'est évidemment pas innocent que je parle d'opérateurs touristiques puisque parmi les invités, était également présent Jean-Robert Reznik, Président de l'Alliance T, un réseau de 6 000 agences de voyage en Europe. Il y a donc là une opportunité à ne pas rater avec un tel partenaire, et sur laquelle les bureaux compétents sont en train de se pencher. Profiter de ces réseaux de voyage internationaux serait un véritable atout pour relancer notre tourisme en Vallée à tous les niveaux, qu'il soit culturel ou motivé par un attrait pour nos splendides montagnes, stations de ski ou sentiers de randonnées.
N'oublions évidemment pas que notre « Maison du Val d'Aoste » nous permettra aussi d'être en contact constant avec les institutions françaises et francophones internationales, telles que l'Organisation internationale de la Francophonie, pour valoriser et promouvoir une Francophonie qui nous est chère et qui nous permet de nous ouvrir sur le monde.

Approbation par le Conseil de la Vallée

Bâtiment : rendement énergétique

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Au cours de sa séance du 24 février dernier, le Conseil de la Vallée a approuvé par 28 voix favorables et 5 abstentions le projet de loi modifiant la loi régionale n°21 du 18 avril 2008 « Dispositions en matière de rendement énergétique dans le bâtiment ».
La loi n°21 de 2008 s'insère dans un cadre législatif de secteur, et européen et national, plutôt récent, en continuelle évolution et très structuré. La loi n°21 se réfère à la directive 2006/32/CE concernant l'efficacité de l'utilisation finale de l'énergie et les services relatifs à l'énergie, et en particulier à la directive 2002/91/CE du Parlement européen et du Conseil concernant le rendement énergétique dans le bâtiment.

La loi n°21 est donc née des contraintes dérivant de l'application de la norme précédemment citée et des principes fondamentaux de la règlementation nationale de référence déjà en vigueur. Dans le même temps, elle intègre, en amplifiant son champ d'action, la loi régionale n°3 du 3 janvier 2006 « Nouvelles dispositions en matière d'interventions régionales pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie » qui constitue le premier instrument d'application du plan énergétique et environnemental approuvé par le Conseil de la Vallée en 2003.

Pour le Conseiller régional Mauro Bieler, Secrétaire de la quatrième Commission permanente « Essor économique » et rapporteur du projet de loi au Conseil de la Vallée *« La Région autonome Vallée d'Aoste, avec la loi n°21 de 2008, promeut la durabilité énergétique dans la conception, la réalisation et l'utilisation des bâtiments publics et privés, favorise l'amélioration des prestations énergétiques des bâtiments existants en tenant compte des conditions climatiques locales, et cela afin de favoriser le développement, la valorisation et l'intégration des sources renouvelables et la diversification énergétique, en préférant les technologies à faible impact sur l'environnement. »*

Et que règlemente la Région autonome Vallée d'Aoste à travers la loi qui était jusqu'à présent en vigueur ?
« Elle règlemente une série d'activités liées à l'efficacité énergétique dans le bâtiment en définissant la méthodologie pour le calcul des prestations énergétiques intégrées des bâtiments, l'application des qualités requises minimum de prestations et prescriptions spécifiques. Ladite loi n°21 introduit, en outre, des critères, des indications et des références techniques pour le développement et l'organisation d'un système régional de certification énergétique des bâtiments, pour le recueil des données et le contrôle, de manière à fournir d'importantes informations concernant l'évolution du patrimoine régional en termes de bâtiments publics et privés. Tout cela se réalise en tenant compte des activités d'administration du territoire et en impliquant les autres acteurs institutionnels. »

Venons-en maintenant aux modifications que vous avez illustrées récemment au Conseil de la Vallée…
« La plupart des modifications apportées par le projet de loi que j'ai présenté au sein de notre Assemblée régionale ont pour objectif de coordonner certains aspects de la loi dont nous venons de parler avec les nouveautés récemment introduites au niveau national par des décrets d'application. Dans d'autres cas, les modifications ont pour but de simplifier, là où cela est possible, certains aspects de la loi de manière à alléger les procédures qui permettront ainsi de garantir plus de clarté pour les destinataires.
Une modification importante concerne l'introduction d'un système de qualification des entreprises qui œuvrent dans le secteur en répondant à l'exigence de disposer d'une formation professionnelle adéquate dans le secteur qui suive l'évolution technologique et les demandes du marché. »

Vous aviez parlé du système de certification valdôtain…
« En effet. Un point fort du système de certification valdôtain est le « Cadastre énergétique » des bâtiments qui soutiendra la banque de données des attestations, à travers un système de gestion télématique qui recueillera les informations nécessaires à l'élaboration de statistiques pour l'orientation des futures politiques énergétiques régionales dans le secteur de l'énergie (Plan énergétique environnemental régional), pour le monitorage des résultats atteints et pour l'évaluation des priorités d'intervention. Il s'agira d'un instrument géoréférencé, dynamique et en constante évolution qui pourra soutenir les données énergétiques sur les édifices du patrimoine immobilier régional avec d'autres données (plan maison, sécurité, autorisations, etc.) pour créer une véritable base de données complète pour chaque bâtiment. »

Approbation à l'unanimité par le Conseil de la Vallée

Motorisation civile et sécurité routière

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi n°83 « Disposition en matière de motorisation civile, de sécurité routière et de mobilité ».
Ce texte s'avérait nécessaire pour le perfectionnement du transfert des compétences administratives de la motorisation civile de l'Etat à la Région. Un acte motivé par le décret législatif n°13 du 28 janvier 2008 « Normes d'application du statut spécial de la région Vallée d'Aoste/Valle d'Aosta en matière de motorisation civile et de taxes automobiles » à l'article 2, alinéa 2, où il est établi que « au personnel transféré est garanti le respect de la position juridique et économique acquise, selon les modalité établies par les normes régionales ».
Outre à la règlementation du personnel, la loi clarifie les matières dans lesquelles la Région exerce des fonctions de programmation au sein de la norme nationale et communautaire, y compris pour le plan de la sécurité routière, en plus des dispositions financières.
C'est le Conseiller régional Alberto Crétaz, également Vice-président de la deuxième Commission permanente « Affaires générales », qui fut le rapporteur du projet de loi au sein de notre Assemblée régionale.

Conseiller Crétaz, quels sont les objectifs de cette loi ?
« Les buts de ce projet de lois sont premièrement de prendre en charge dans l'organigramme régional les employés du bureau de la motorisation civile et secondement d'étendre l'action de la Région dans les matières de la motorisation civile moins techniques par rapport à l'Etat, telles que la sécurité routière, l'éducation et la sensibilisation inhérente à celle-ci ou encore l'info mobilité.
Je tiens également à souligner que cette loi présente certains avantages :
- favoriser des occasions pour réduire le coût des tâches à la charge de l'usager (par exemple les modalités d'encaissement des revenus qui pose certaines bases afin que les citoyens puissent effectuer les tâches qui leur reviennent de manière plus simple et plus rapide ; le tarif de certaines opérations pourra être revu comme cela s'est déjà produit dans la Province de Trento) ;

- former un centre de compétence locale, que nous n'avions pas jusqu'à présent, plus proche des exigences non seulement des opérateurs du secteur mais aussi des usagers ;
- disposer d'indications claires pour la formation du Plan de sécurité routière en permettant dans le même temps d'utiliser les ressources financières que l'Etat réserve aux Régions pour cette activité. »